L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 4 JUILLET 1890.

PETITES ANNONCES.

Académie française, espagnole et allemande (au collège de Dolbear) No 203 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de classe. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE dame espagnole désire aller à la campagne avec une famille respectable; elle enseignera aux personnes de la maison l'espagnol ou le français, et fera de la couture ordinaire. Elle accepterait aussi une place en ville. S'adresser à Mlle B. M. Philip street, No 125. 25 juin—10f

A VENDRE.

A VENDRE—Par tous les pharmaciens, le Willox Dysentery Remedy. 17 juin—1 mois

A LOUER

Nos 4 et 2 Magasins Rouges—Nord Peters entre le Bazaar et le marché aux légumes. S'adresser à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 25 juin

L'HOTEL Cosmopolitan, rue Royale, près Canal. S'adresser à J. B. Solari. 8 juin 1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Louis Edmond Faures.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,841—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. H. Faures, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
4 juil—4 9 13

Succession de Adam Thomson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,679—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Eliza Thomson, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 juil—3 7 12

Succession de Jules Lapène.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,797—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Léon Queyrouze, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
2 juil—2 6 11

Succession de John Connelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 29,9?1 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Connolly, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
2 juil—2 6 11

P. H. Jensen vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,131—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Picton, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 juin—25 29 juil 4

Succession de Thomas Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,831—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Patrick Brennan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 juil—3 7 12

Succession de Henry Buttmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,580—Division A—Attendu que Mme Veuve Henry Buttmann a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Buttmann, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 juil—3 7 12

Succession de Mme Elizabeth Theisig, femme de William Bruns.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,998—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard William Heine, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1 juil—1 6 10

Succession de C. Washington Sullivan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30,53?—Division D—Attendu que Jacob Schoen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu C. Washington Sullivan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1er juil—1 6 10

Succession de Wm Zinsel et Mme C. Zinsel (consolidée).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,449—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. W. Klapper, exécuteur testamentaire de Wm Zinsel Sr., et exécuteur testamentaire datif de Mme C. Zinsel, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1er juil—1 6 10

Succession de James Carrigan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,896.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Denis H. Buckley exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juin—1 5 juil

Succession de Charles Henry Babad.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,416—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Eugene F. Babad, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 juin—25 29—juil 4

Succession de Rosa Angelo, femme de Frank Bazile.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,527—Division C—Attendu que Frank Bazile a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rosa Angelo, femme de Frank Bazile, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28 juin—28—juil 2 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 10ème jour de juin 1890, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Dans l'affaire de l'interdiction de Mlle Lina Pareti—No 30,168 Division "A".

Cette affaire a eu lieu aujourd'hui; présents, Geo. H. Théard, Esq., pour le demandeur, et E. J. Méral, Esq., avocat et curateur ad hoc de la défenderesse. Après avoir entendu les témoignages, les plaidoyers et les avocats, la loi et l'évidence étant en faveur du demandeur.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire déclarant Mlle Lina Pareti incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses biens, et décrétant l'interdiction de la dite Mlle Lina Pareti.

Jugement rendu le 10 juin 1890.
Jugement signé le 16 juin 1890
[Signé] THOS C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite Cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, le trentième jour de juin de l'An de Notre Seigneur Mil Huit Cent Quatre-Vingt Dix.
HUGUES J. LAVERGNE, Député-Greffier.
3 juil—3 7 12

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés, Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs

R M WALMSLEY, Pres. La Nat Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 15 JUILLET 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000,...	100,000
1 Lot de..	50,000,.....	50,000
1 Lot de..	25,000,.....	25,000
2 Lots de..	10,000,.....	20,000
5 Lots de..	5,000,.....	25,000
25 Lots de..	1,000,.....	25,000
100 Lots de..	500	50,000
200 Lots de..	300,.....	60,000
500 Lots de..	200,.....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de...	$500, soit......	$50,000
100 Lots de...	$300, ...	30,000
100 Lots de...	$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit......	$99,900
999 Lots de	$100, ...	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

On demande des agents partout.

☞ Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la
New Orleans National Bank,
New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits [illegible] sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

RAPPELEZ-VOUS que la COUR SUPRÊME DES ETATS-UNIS a décidé que la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane a un CONTRAT avec l'Etat de la Louisiane, qui N'EXPIRE PAS AVANT LE 1er JANVIER 1895.

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	[illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.
Un Bulletin maritime,
Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial,
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS
73......CHARTRES......73

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomas C. Meynier, tuteur, vs Mme Kate Hanley, individuellement et comme tutrice etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,732—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Broad, Palmyre, Gasquet et Jane Alley, désigné par le No Un sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 10 février 1867, dont une copie exacte est annexée à un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire, daté du 28 mars 1867. Le dit terrain mesure vingt-six pieds huit pouces de façade rue Broad, la même étendue à l'arrière, cent un pieds trois pouces et deux lignes de profondeur sur la limite du terrain No Deux; et cent un pieds deux pouces et quatre lignes du côté opposé, le séparant des autres propriétés.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du septième district.

Henry Lochte vs John H. Tietgens.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,870 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et privilèges leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le 7me District de cette ville, dans l'ilet No 131, borné par les rues Burdette, Washington, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos 5, 6, 7 et 8, mesurant ensemble cent vingt pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 juin—23 30—7 14 21 26 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur rue Franklin, entre les rues Calliope et Clio, (la rue à l'arrière étant Liberté.)

John I. Popp vs T. W. McEnany.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Nos 30,471—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin (anciennement Benton) Calliope, Liberté et Clio, et désigné par la lettre A, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 16 décembre 1874, et annexé pour référence à un acte fait à l'étude de André Hero Jr. notaire, le même jour.

La dite portion de terre mesure, au pied américain, cinquante-deux pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Franklin (anciennement Benton) sur cent quarante deux pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Clio, et sur la ligne la plus près de la rue Calliope, la dite ligne a une première profondeur de cent douze pieds, ensuite elle s'étend à angle droit vers la rue Clio de vingt neuf pieds neuf pouces, et alors elle a une seconde profondeur vers la rue Liberté de trente pieds six pouces et trois lignes [illegible] à la ligne du fond, qui a une largeur de vingt deux pieds quatre pouces et quatre lignes

Acquis par le défendeur du plaintif par acte d'achat pardevant André Hero, Jr., notaire, daté du 7 juin 1888
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—30—7 14 21 28 juil—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, coin des rues Champs-Elysées et Urquhart, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Morales et Français.

Veuve Jos. Bourdette vs. J. P. Tegede.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,084—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les numéros Neuf et Dix, de l'ilet numéro [illegible] borné par les rues Champs Elysées, Morales, Français et Urquhart suivant un plan partiel [illegible] F. Zimpel le 2 février 1833, déposé en l'étude de C. Pollock notaire les dits lots mesurant, au pied américain, comme suit: Le numéro Neuf a trente-deux pieds de face à la rue Champs Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur et le lot numéro Dix a trente-deux pieds onze pouces de face à la rue Champs Elysées sur cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue Urquhart; avec tous les droits, voies, privilèges et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances s'y rattachant.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse d'Antoine Samsot par acte pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 18 mai 1871.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de "Ginnery" de valeur, et Machines et Instruments, etc., y appartenant, et Bâtisses, etc., sur deux terrains rue Front, entre les rues Thalie et Erato, (la rue à l'arrière étant la rue Nile-Levée).

C. W. G. Rareshide vs. The Enterprise Ginning and Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,460—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Nile-Levée, Thalie et Erato, désigné par le numéro dix et mesure (au pied américain) vingt quatre pieds de face à la dite rue Front sur une profondeur de cent six pieds entre lignes parallèles.

2° Un autre lot de terre touchant au lot ci-dessus, désigné par le numéro onze et mesurant vingt quatre pieds de face à la dite rue Front sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les machines et instruments qui s'y trouvent dans le dit local en usage et appartenant au dit moulin à coton dans le dit local.

Les dits lots de terre ont été acquis par les défendeurs de Anatole J. Forstall, conformément à un acte passé pardevant M. Voorhies, notaire, le 5 août 1886. Bureau de transfert, livre 127, fol 86.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juin—7 14 21 28 juillet—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la propriété formant l'encoignure des rues Constance et Ste-Marie dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Laurel et St-André.

Mutual Loan & Building Co. vs Mme Anna B. Cook et Lewis W. Cook.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 30,141. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages lui appartenant et qui en dépendent, situé dans le 4me district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Laurel, St André, Ste Marie et Constance, le dit morceau ou portion de terre forme le coin des rues Constance et Ste Marie et mesure soixante pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de façade à la rue Ste Marie de cinquante huit pieds un pouce et six lignes.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 26.

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

L'Etat de la Louisiane vs Benito Anglava et Jas. P. Guinault.

Cour Criminelle de District, Paroisse d'Orléans—No 13,006.

EN VERTU d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Criminelle de District, Section A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Prieur et Johnson, mesurant cinquante-un pieds cinq pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de deux cent dix pieds un pouce et six dixièmes; la dite portion de terre est bornée du côté de la rue Johnson par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à W. C. Griffon et autres propriétés de la succession de H. Griffon, et sur le côté vers la rue Prieur par une portion de terre appartenant à la dite succession et est composée du lot numéro dix neuf et une portion des lots dix huit quatorze, treize, douze, huit et sept, dans l'ilet treize, sur un plan de A. d'Hémécourt, en date du 16 juillet 1853, déposé en le bureau de P. C. Cuvellier, alors notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
GAB. VILLERE, Shérif Criminel.
26 juin—26—juil 3 10 17 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 160 acres de terre dans la paroisse Acadia.

Succession de Geo. W. Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8,853—En vertu d'un ordre de vente daté le 26 Juin 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un morceau de terre, 160 acres, dans la paroisse Acadia, étant E. 2, de la section 3, Township 9, S. R. 1 W.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
30 juin—30—juil 7 14 21 29—2 août.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Conrad Schuetzle, Mme Pauline Schuetzle, exécutrice testamentaire vs Louise Hordère, veuve de Lafayette Clay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,538—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, carré d'ilet désigné par le No 7, sur l'ancien plan du Faubourg Avart; maintenant désigné comme carré No 125, sur le nouveau plan de H. C. Brown, voyer, borné par les rues Jersey, Levée, Belle Castle et Dufossat; les dits terrains sont désignés par les numéros 14 et 15, et mesurent chacun trente pieds de façade rue Jersey, sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine.

Acquis par la défenderesse de Carl Jacob Wolf, le 25 avril 1883.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de billets à recevoir, billets, comptes courants, etc.

William et John H. Hogan vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,225—En vertu d'un ordre de vente daté 26 juin 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 8 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de billets, à recevoir, billets, comptes courants, etc., accusés dans un inventaire en cour.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juin—27—5 8 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant le coin des rues Magasin et Robin, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Camp et Terpsichore.

J. B. Camors & Co., Mme Marie Peyret, subrogée vs Cazaux & Sentilles et al No 7 566

J. B. Camors & Co, Mme Marie Peyret subrogée vs A. Cazaux & Sentilles et al. No 7 596.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias contre Bernard Barthe à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Robin et Terpsichore, formant le coin des rues Magasin et Robin, et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Magasin sur cent vingt huit pieds de profondeur et de face à la rue Robin.

Acquis par Bernard Barthe par achat de Mme Catherine Baltz le 5 mai 1873, par acte passé pardevant R. J. Ker ancien notaire en cette ville enregistré au bureau des aliénations, livre 101, folio 760
Saisi dans les affaires ci-dessus, comme la propriété de Bernard Barthe.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
24 juin—24—juil 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété, près du Parc Audubon, Sixième District.

Arthur Denis vs. W. G. Wehmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,050—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 12 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par la ligne inférieure du Upper City Park, situé dans la partie supérieure de la ville, et les rues Camp, Calhoun et Magazine, et connu comme ilet No 29 de Burtheville, les dits sept lots désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sur un plan du dit ilet dressé par Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté le 21 avril 1874, et annexé à un acte de vente du lot No 1 du dit ilet à W. P. Flynn, passé pardevant George C. Préot, notaire, le 27 septembre 1874, et ayant les mesures suivantes d'après le dit plan, à savoir

Les lots Nos 5 et 6 mesurent chacun vingt huit pieds 5 pouces et trois lignes de face à la ligne inférieure du Upper City Park, sur une profondeur de cent soixante trois pieds neuf pouces et une largeur sur la ligne du fond de vingt huit pieds trois pouces et quatre lignes; les lots 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun vingt huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Upper City Park, sur une profondeur de cent [illegible] pieds six pouces et quatre lignes parallèles; le dit lot No 10 formant l'encoignure de la rue du Camp et de la ligne inférieure du Upper City Park, et le lot No 11 mesure vingt six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent treize pieds huit pouces, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24—1 8 12 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Chestnut et Wall, dans l'ilet borné par les dites rues et Walnut et Esther.

Henry Wellmann vs. Charles Petrie

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,240—En vertu d'un writ de saisi et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite.

Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Wall, Walnut et Esther, sur un plan du dit ilet, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de A. Hero, Jr., notaire, comme plan No 33, lesquels lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun, trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No dix formant l'encoignure des rues Chestnut et Wall. Les dits lots sont désignés par les numéros sept, huit, neuf et dix.

Etant la même propriété achetée par le défendeur par achat de Geo. F. Bowers, d'après un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 27 avril 1872. Enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 101, folio 307.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 juin—17 24—juil 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant le coin des rues Washington et Clara dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Magnolia et Sixième.

David Jung vs Anton Weiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,891—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Clara, Sixième et Magnolia, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 27 formant l'encoignure des rues Washington et Clara, mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur cent vingt-huit pieds de profondeur et face à la rue Clara. Enregistré au Bureau des Aliénations, livre 122 folio 173.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24—1 8 12 juil

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie par le présent que le 15me jour d'avril 1890, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire suivante dans les mots et chiffres comme suit, à savoir—

Zenaïde M. Verneuille vs. Son mari—Division C. No 29,685.

Sur motion de P. O. Peyroux, avocat pour la plaignante, et en produisant à la cour les preuves de la demande de la plaignante, et la loi et l'évidence étant en sa faveur et contre le défendeur, il est ordonné que le jugement par défaut rendu le 8me jour d'avril 1890 soit confirmé et il est maintenant ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Zenaïde M. Verneuille, et contre le défendeur Emile J. André, son mari, déclarant une dissolution de la communauté d'acquêts et gains existant maintenant entre eux, et accordant une séparation de biens entre eux et reconnaissant la plaignante comme seule propriétaire des biens mobiliers décrits dans sa pétition et l'autorisant à administrer ses propres affaires et jouir de ses biens elle-même. Tous les frais de ces poursuites devant être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 15 avril 1890.
Jugement signé le 21 avril 1890.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En témoignage duquel j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce 21ème jour du mois d'avril en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix.
(Signé) M. GUIRAUD, Député-Greffier.
25 juin—25—10 24 juil

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, etc.

Succession de Mme Rachel Burke.

No 30,492—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3½ rue Carondelet—MARDI, 15 juillet 1890, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan, aux Nos 292 et 294 rue Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C., siégeant à la place de l'Hon. F. D. King, juge de la dite cour, Division B. maintenant absent en congé, daté le 1er juillet 1890, pour le compte de ladite succession le contenu du local ci-dessus mentionné, consistant en:

Un lot de meubles de maison, etc.
Conditions—Comptant.
4 juillet—4 7 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles de maison, etc.

Succession de Paul Forstall.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 30,441.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juillet 1890, à 10 heures A. M., précises il sera vendu à l'encan, au No 246 rue Tivoli, entre St-Charles et Carondelet, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C., en date du 30 juin 1890, le contenu du dit local, consistant en partie de—

Meubles en noyer noir pour salon, salle à manger, chambre à coucher et vestibule, nattes, tapis vaisselle, abat jour et autres articles trop nombreux à énumérer.
Conditions—Comptant.
1er juil 1er 8 12

PAR B. ONORATO & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence désirable dans le Premier District.

Dans l'affaire de J. W. H. Eckert vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 27,268.

VENTE DE SYNDIC.

PAR B. ONORATO & Co., B. Onorato, Encanteur—Bureau, No 16 rue Bourbon.—SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour Division B, maintenant absent en congé en date du 24 juin 1890 il sera vendu la propriété ci après décrite, à savoir:

La quatorzième partie indivise de l'intérêt de l'insolvable dans deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Commune maintenant Avenue Tulane, Villeré et Jackson maintenant Gasquet ou Cleveland, un des dits lots forme une partie de la portion du lot No 20 et est pris sur le côté du dit lot le plus près de la rue Jackson maintenant rue Cleveland, et l'autre lot forme une partie des portions des lots Nos 20 et 21 sur un certain plan fait par Hugh Grant, voyer, daté du 9 février 1838, lesquels dits lots de terre mesurent chacun 20 pieds rue Robertson mesure américaine, borné dans le fond par une allée de 15 pieds de largeur pour l'usage commun des dits lots et d'autres.

Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant Ferd. Kirchner, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente
27 juin—27 2—juil 5 12 19 26—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Troisième District, coin des rues Girod et Musique.

Succession de Jules Maupas et sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 22,940

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 12 juillet 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 5 juin 1890 je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite à savoir.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, servitudes privilèges lui appartenant ou qui en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville.

Le dit lot est désigné par le No 13 de l'ilet No 167, borné par les rues Urquhart, Girod ou Musique et l'avenue Washington, sur un plan de L. Surgi du 3 février 1857, et déposé en l'étude de C. W. Fowler notaire, sous le No 23 du livre de plans, actuellement déposé aux archives des notaires de cette ville, le dit lot de terre forme le coin des rues Girod et Musique, et mesure 25 pieds de face à la rue Musique sur 118 pieds de profondeur et de face à la rue Girod.

Les améliorations consistent en deux jolis cottages—un contenant 4 chambres, et une dans le fond ayant 2 chambres et hangars. L'autre contenant 5 chambres, caves, grande cour, arbres touffus lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance payable à un an garanti par billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acte devant porter toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites pour en forcer le paiement. Les améliorations à être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets. [illegible]

L'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.
8 juin—8 14 21 28—juil 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Commerciale de Choix dans le Premier District

Dans l'affaire de Peter Johnson vs. August Bernauf.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 30,263.

Vente pour effectuer un partage.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI 19 juillet 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, décrétant un partage dans cette affaire, rendu le 2 juin 1890 et signé le 9 juin 1890 je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Joseph, Nouvelle Levée, maintenant Sud Peters, Julia et Commerce, désigné par le No 118, formant le coin des rues St Joseph et Nouvelle Levée maintenant Sud Peters et mesurant en mesure américaine, 17 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Nouvelle Levée maintenant Sud Peters, 17 pieds 6 pouces et 4 lignes dans le fond, et sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue St Joseph.

Voyez le plan à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et à deux ans de crédit, ou à un [illegible] option de l'acquéreur. En billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement [illegible] garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur et privilège sur la propriété vendue. L'acte devant porter toutes les clauses de garantie usuelles de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets. L'acquéreur devra payer en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1890. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
12 juin—12 14 21 28—5 12 19 juil

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix du Premier District.

Joli cottage double en bois.

No 432 rue Gravier coin Prieur, et maisons en bois dans le fond et face à la rue Prieur.

Succession de Patrick McGrath et femme et d'Edward McGrath.

No 30,078—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans, Division B.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALFRED PAUL, Encanteur—Bureau No [illegible] rue Carondelet—SAMEDI, 5 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1890, dans l'affaire de la succession de Patrick McGrath et de sa femme et d'Edward McGrath, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Deux lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Prieur et Johnson, désignés par les Nos 26 et 27 contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit:

Lot No 26 a 30 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur, et le lot No 27 a 120 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la rue Prieur, se reliant aux lignes du lot No 26 à un point de façon à former un angle de 120 pieds sur la ligne de division, et a 30 pieds 3 pouces de large dans le fond.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à double corps de logis No 432 rue Gravier, coin Prieur et plusieurs cottages en bois dans le fond et faisant face à la rue Prieur et désignés par les Nos 1, 2 et 2 1/2 rue Prieur.

Le tout rapportant environ $22 par mois, indépendamment de la moitié de la propriété de coin qui est occupée par les héritiers.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par lien du vendeur et hypothèque, payable lors du paiement du capital et de l'intérêt. Ensemble avec les clauses de garantie usuelles d'assurance, frais d'avocat, etc. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1890 au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. O. Hart, notaire. Dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'entrepôt de choix
Nos 122 à 126 rue Magazine entre Lafayette et Girod.
Vente à l'encan à crédit.

Dans l'affaire de l'interdiction de Daniel S. Dewees.

No 25,779—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 5 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Frederick D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" en date du 31 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

La propriété "Entrepôt," de choix, Nos 122 à 126 rue Magazine, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Foucher, Lafayette et Girod. Le terrain est composé du tout des lots 2, 3, 4, 10, 11 et 12 sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. B. Cenas, notaire, le 12 avril 1850. Les dits lots se touchent et mesurent ensemble 59 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Magazine (et s'étendant au travers de l'ilet) 59 pieds 2 pouces 3 3-5 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Girod, et 172 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette, le tout plus ou moins. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 1er octobre 1890, à M. J. Watts Kearny.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 7 pour cent d'intérêt par an, garanti par hypothèque spéciale et privilège et liens de vendeur sur la propriété avec toutes les clauses usuelles de garantie 10 pour cent de dépôt devant être payé au moment de l'adjudication et l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1890.

Acte de vente pardevant Jno. Bendernagel notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er juin—1er 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une propriété à deux corps de logis et bon emplacement pour affaires, rapportant de bons revenus.

Coin des rues Erato et Willow.

Succession d'Andrew J. Quirk.

No 14,819—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Willow, Erato et Clio, étant les lots Nos 5 et 6, sur un plan dressé par A. Phelps, voyer, le 5 février 1846, les dits lots se touchent et mesurent au pied américain, 32 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 120 pieds 8 pouces 7 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent sur chaque lot d'un cottage en bois double corps de logis à un étage. La plus grande est louée à $18 par mois et la plus petite à $10 par mois.

2° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Willow et Claiborne, désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, le 28 novembre 1851. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 122 pieds 8 pouces 7 lignes entre lignes parallèles, le dit lot No 8 forme l'encoignure des rues Erato et Willow.

Les améliorations consistent à l'encoignure d'un cottage à deux corps de logis à un étage, et dans le fond du lot face à la rue Erato une rangée de trois cottages à un étage. Le tout loué à $35 par mois.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Clio et Erato, le dit lot mesure 27 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 100 pieds et de face à la rue Erato, et forme l'encoignure des lieux dernièrement [illegible]. Les améliorations consistent en un magasin et résidence, [illegible] à deux corps de logis et à un étage, l'emplacement d'affaire bien connu occupé par John J Griffin comme épicerie et loué à raison de $25 par mois.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Thalie et Erato, désigné comme le lot No 4, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Erato, sur 100 pieds de profondeur, et formant le coin des rues Erato et Willow. Les améliorations consistent en un cottage à un étage, à double corps de logis, loué à raison de $11 par mois.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans en contingents égaux avec 7 pour cent d'intérêt par an, garanti par hypothèque spéciale, assurance, etc. [illegible] Un dépôt de 10 pour cent [illegible]

Actes de vente pardevant [illegible], notaire.
1er juin—[illegible] 19 26—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de choix pour bâtir, au haut de la rue Prytanée.

Succession de Samuel E. Rundle.

No 30,321—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 5 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 23 juin 1890, il sera vendu à l'encan.

Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 359 borné par les rues Pitt, Prytanée, Dufossat et Valmont. [illegible]

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1890 et déposera 10 pour cent [illegible]

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Zach Spearing, Esq. notaire.
25 juin—25—juil 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence rue Girod, entre Carondelet et Baronne.

—ET—

Une propriété-cottage double rue Bassin, entre Terpsichore et Euterpe.

John Stumpf vs. Katie Stumpf et als.

No 29,732—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs en vertu de deux jugements rendus dans cette affaire par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D, le 16 mai 1890 et le 9 juin 1890, il sera vendu à l'encan—

1° Six résidences en briques à un étage Nos 194 à 200 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Julia, Carondelet et Baronne. Les lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et F, sur un plan ou certificat de voyer fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 22 mars 1890. Lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun comme suit, à savoir:

Le lot A mesure 15 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Girod sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot B mesure 14 pieds 7 pouces sur la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces sur la façade du dit lot, la plus rapprochée de la rue Baronne sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot C et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des dits lots B et C.

Le lot C mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces sur la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot B et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des dits lots B et C.

Le lot D mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. 1 pied 6 pouces sur la façade du dit lot, la plus rapprochée de la rue Baronne, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot E, et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des dits lots D et E.

Le lot E mesure 14 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot D et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des dits lots D et E.

Le lot F mesure 15 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un cottage en bois à un étage à double corps de logis, Nos 428 et 430 rue du Bassin, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin (autrefois White), Franklin, Terpsichore et Euterpe désigné comme le lot No 7, et mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de 1 et de 2 ans à partir du jour de la vente, en billets des acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur avec transfert de polices d'assurance, honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires, et toutes les autres clauses ordinaires de garantie. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 juin—12 15 28—5 12 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 30,395—Division ——.—Vaccaro et Tortorich, et Joseph Vaccaro et D. J. Tortorich comme membres de la dite raison sociale et individuellement vs. Leurs Créanciers.—Ordre: Considérant la soumission des pétitionnaires aux exigeances de la loi; il est ordonné—Que la pétition de Vaccaro et Tortorich, comme raison sociale, et de Joseph Vaccaro et Dominick J. Tortorich, comme membres de la dite raison sociale et individuellement, faisant application pour un répit, soit admise, et qu'une réunion des créanciers des dits pétitionnaires soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le SAMEDI, 12me jour de juillet 1890, à 11 A. M., dans le but de voter sur l'application des dits pétitionnaires, devant leur être accordé six, douze et dix-huit mois, dans lesquels ils puissent payer leurs obligations en trois versements égaux, et pour telles autres raisons que la loi pourra autoriser en pourvoi; et que toutes poursuites contre les dits pétitionnaires soient soumises à la dite réunion des créanciers, et que dans l'intervalle toutes procédures contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que A. A. Grandpré, Esq., avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 7 juin 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
9 juin—9 25—juil 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix dans le centre des affaires immédiatement et touchant les maisons bien connues de MM. Rice, Born & Co, B. J. Montgomery & Co., John Gauche & Sons, W. B. Ringrose et autres, la Banque Métropolitaine, la compagnie d'assurance Home et le Produce Exchange. Elle est convenable pour le local d'une assurance, banque ou pour une maison d'affaires de premier ordre.

No 96 rue Camp entre Natchez et Poydras.

Succession de Mme Catherine Potthoff. No 29,853 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur, bureau. 164 rue de la Commune. SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C., en date du 24 juin 1890, Dossier No 29,853, pour le compte de la succession de Mme Catherine Potthoff, décédée, à l'encan, il sera vendu.

Ce grand magasin en briques bien bâti, à quatre étages, No 96 rue du Camp, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Natchez et Poydras, et mesurant 22 pieds 9 pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur de 85 pieds 4 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Natchez et sur l'autre côté près de la rue Poydras une première profondeur de 69 pieds 6 pouces; de là, le dit terrain se rétrécit de 4 pieds 8 pouces, laquelle diminution continue 6 pieds 10 pouces; de là, le dit terrain reprend sa largeur et a une seconde profondeur sur la dite ligne de 9 pieds à l'arrière ligne sur laquelle il a une largeur de 22 pieds 1 pouces, le tout d'après un plan dudit terrain annexé à un acte passé pardevant Wm Christy, ancien notaire en ladite ville, en date du 9 février, 1836. Cette bâtisse est dans le cœur du centre de produit et sera toujours en demande et rapportera un bon loyer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit à 7 pour cent par an d'intérêt jusqu'à parfait paiement; assurance, honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité, taxes de 1890 assumées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication. 10 pour cent seront exigés au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Octave Morel, notaire.
25 juin—25 28—5 12 19 26 juil

PAR E. CURTIS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
DIVISION D.—No 28,710.

John Bastian vs. Ses Créanciers.

VENTE PROVISOIRE DE SYNDIC

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal.—En vertu de deux certaines [illegible] datés respectivement le 23 et le 24 juin 1890 à moi adressés par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Honorable N. H. Rightor, juge, dans l'affaire de John Bastian vs. Ses Créanciers étant le No 29,710 du dossier de la dite honorable cour, je procéderai à la vente sur les lieux, No 176 rue du Canal et aussi sur les lieux No 172 rue du Canal, entre Baronne et Dryades, le MARDI, 8 juillet 1890, à 10 heures et demie A. M.—

D'un lot d'Images, Cadres, Moulures, Papeterie, Bric-à-Brac, Livres, Etc.

Aussi, deux Pianos neufs, de Briggs, et un Piano Talmini de seconde main; un lot de Comptes ouverts, dûs au dit insolvable d'après une liste collationnée.

Aussi, le terme non expiré du bail du magasin No 176 rue du Canal, l'acquéreur du dit bail devant assumer le paiement du loyer quand il sera dû, l'enchère devant être une prime en sus du loyer qui doit être payé, ou si le dit bail ne peut être vendu, alors le droit d'occupation du dit magasin No 176 rue du Canal pour le terme non expiré du dit bail.

Conditions—Comptant sur les lieux.
26 juin—26 27 29—juil 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété résidence de choix dans le cinquième district rue Bartholomew entre les rues Peters et Delaronde

Succession de James F. Fowler

PAR CURTIS & BUREAU DE PROPRIETES FONCIERES—E. CURTIS, encanteur—Bureau Nos 65 et 67 rue Carondelet. SAMEDI, 19 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, premier district de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 juin 1890, dossier No 29,690, dans l'affaire de la succession de James F. Fowler, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bartholomew, Peters Delaronde et Seguin, désigné par le No 11, mesurant 30 pieds de face à la rue Bartholomew sur 135 pieds 11 pouces et 5 de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 12 et 135 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare des lots 6 à 10 mesure française. Les améliorations comprennent une résidence en bois confortable à deux étages, contenant un salon, une salle à manger, [illegible] chambres et cuisine au rez-de-chaussée, deux chambres à coucher au premier de chaque côté [illegible]; deux citernes et toutes les dépendances habituelles.

Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant J. Zach Spearing notaire, aux frais des acquéreurs.
18 juin—18 21 28—juil 5 12 19

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains de choix propres à bâtir dans le Septième District, Près de l'Avenue St-Charles.

Succession de William Mulford.

No 28,407—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur, successeur de C. E. Girardey & Co.—Bureau, No 5 rue Carondelet. — SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Division "D", daté du 24 juin 1890 et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Neuf terrains au coin des rues Adams et Macarty, situés dans le Septième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adams, Commercial, Hillary et Macarty, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, sur un plan de [illegible] par Wm Forshey, voyer en date du 4 avril 1865, et déposé pour référence, en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire en cette ville, et aussi [illegible] un plan du voyer fait par Wm. H. Williams, ancien voyer de la paroisse Jefferson et annexé pour référence à un acte pardevant Jas. Graham, ancien notaire de cette ville, en date du 26 juin 1869, et mesurant comme suit

Les terrains 3, 4 et 5 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Adams sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les terrains 6, 7, 8, 9 et 10 se touchent et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Adams sur 107 pieds 10 pouces plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles. Le No 10 forme l'angle des rues Adams et Macarty. Le dit terrain No 11 mesure 30 pieds de façade rue Macarty sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ces terrains sont près du Parc Audubon et de l'avenue St-Charles. Ils sont situés d'une façon très avantageuse pour ceux qui bâtissent des résidences, et leur voisinage s'améliore rapidement.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1890 en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant au moment de la vente seront requis.

Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 juin—5 12 19 26 juillet—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN ET MAISON DE RESIDENCE
Coin nord-ouest des rues Constance et Thalie,
ET QUATRE MAISONS
Rue Thalie, entre les rues Constance et Magasine.

Succession de Michael Clark.

Nos 29,967—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur, successeur de C. E. Girardey & Co.—Bureau, No 5 rue Carondelet. SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 5 juin 1890, et rendu dans la susdite affaire, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un certain terrain situé dans le premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Constance, Thalie, Magazine et Erato et désigné sous le No 1, mesurant 30 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Constance, sur une profondeur et une façade de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes rue Thalie [illegible] entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, comprenant

1° Le magasin d'un étage en bois et une maison de résidence, Nos 75 et 77 rue Constance, coin Thalie.

2° La rangée de maisons en bois à un étage, soit quatre maisons, Nos 125, 125 1/2, 127 et 127 1/2 rue Thalie.

3° La maison en bois, à un étage, 129 rue Thalie.

Convenables comme centre commercial, à proximité d'églises, d'écoles, de marchés; à mi-chemin des chars des rues Magasine et Annonciation, et rendant environ $60 par an; c'est un placement bon et sûr.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1890 en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent de ce prix seront exigés comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur.
11 juin—11 14 21 28—juil 5 12

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Geo A. Falconi.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Dossier No 30,086.

PAR WARREN HOMES, encanteur, bureau No 196 1/2 rue Gravier—SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 30 juin 1890. Dossier No 30,086, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu.

Tous les droits, titres et intérêts de la dite succession de Geo. A. Falconi, à certaines actions du "Louisiana Branch Pilots Association", d'après un inventaire enregistré au bureau du greffier de la susdite honorable cour.

Conditions—Comptant.
3 juil—3 6 10 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

Propriété à l'encoignure des rues Johnson et Laperouse.

Succession de Mary Bauer, épouse de Antonio Mascaro.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse SAMEDI, 12 juillet 1890, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans en date du 9 décembre 1889—la propriété suivante, savoir:

Un terrain d'encoignure situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Laperouse, [illegible], Johnson et Galvez, mesurant 31 pieds de face rue Laperouse sur 117 pieds 9 pouces de profondeur et faisant face à la rue Johnson. Ensemble une maison couverte en ardoises, ayant plusieurs chambres, cuisine citerne, lieux d'aisance et un grand hangar dans le fond du terrain.

Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Comptant
Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé.
11 juin—11 21 28—juillet 5 10 12

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double rémunérateur.
Nos 41 et 43 rue Polymnie entre l'avenue St-Charles et la rue Prytanée.

Succession de Charles Melchert.

No 3,847—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—GEORGE G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune.—SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 1er juillet 1890 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

L'élégant cottage double et bons convert en ardoises, Nos 41 et 43 rue Polymnie dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Prytanée et avenue St Charles, Premier District de cette ville. Le terrain fait partie du terrain No 75, sur le plan original du Faubourg Annonciation, déposé dans les archives de H. P. Carre ancien notaire en cette ville, et mesure en mesure américaine [illegible] pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Polymnie sur 107 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le cottage est retiré de la rue, a [illegible] galeries devant, chaque côté, allée sur le côté et arrière cour, deux citernes, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance en un et deux ans de crédit par billets du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent [illegible]

Acte de vente pardevant Jno. Bendernagel, notaire public aux frais de l'acquéreur.
3 juil—3 5 12 19 26 31—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée,
Près du dépôt du Mississippi Valley.

Succession de Fritz Gellert.

No 30,343—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI 26 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C. pour la paroisse d'Orléans, à la place de l'Hon. F. D. King, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé, daté le 24 juin 1890 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Perdido, [illegible] désigné par le No 6, et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Poydras sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain est bien remblayé et amélioré d'un cottage en bois contenant quatre chambres et "shop" faisant face à la rue Poydras [illegible]

Conditions—Moitié comptant, la balance à un an, avec 8 pour cent d'intérêt et 20 pour cent comptant [illegible] taxes de 1890.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 juin—25 28—5 12 19 26 juil

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons Meubles de Maison, Actions, Réclamations, Jugements, Billets à recevoir.

Succession du Dr. Jotham Potter, décédé.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 9 juillet 1890, à 10 1/2 heures A. M. au local No [illegible] rue St-Charles, entre Girod et Julia, Premier District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, en date du 11 juin 1890, dossier No 29,699, pour le compte de la succession de Jotham Potter, décédé, il sera vendu à l'encan.

Un grand lot de bons meubles de maison et autres effets, aussi

46 actions à plus ou moins du fonds capital du Odd Fellows Hall Association, chacune payée en plein.

Un lot de réclamations, jugements et de billets à recevoir, conformément à un état, déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.
28 juin—28 29—juil 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatorze terrains rues Perdido, White et Banks et à Carrollton, Trois morceaux de terre de valeur dans la paroisse Jefferson.

Succession du Dr Jotham Potter, décédé.

A l'encan avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. HODGSON, Encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 9 août 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A en date du 11 juin 1890, Dossier No 29,699 pour le compte de la succession de Jotham Potter, décédé, il sera vendu.

Rue Perdido.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 614, borné par les rues Perdido, Gravier, White et Dupré désigné par le No 4, qui mesure 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue White de 120 pieds, et forme l'encoignure des rues Perdido et White.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 615, borné par les rues Perdido, Poydras, White et Dupré, désigné par le No. 5, qui mesure 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Perdido, sur une profondeur de face à la rue White de 120 pieds et forme l'encoignure des rues Perdido et White.

Rue Banks.

3° Quatre certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 706 borné par les rues Banks, Palmyre, Clark et Genois, désignés par les Nos 13, 14, 15 et 16, qui se touchent, et mesurent, chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Banks sur une profondeur de 190 pieds 6 pouces.

Rue Monroe, Carrollton.

4° Deux certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville (Carrollton), dans l'ilet No 114, borné par les rues Monroe, Mary, Levée et Quatrième, désignés par les Nos 39 et 40, qui se touchent et mesurent ensemble, 60 pieds de face à la rue Monroe, sur une profondeur de 150 pieds.

Dans la paroisse Jefferson.

6° Deux certains morceaux de terre situés dans la paroisse Jefferson, en cet Etat sur la rive droite du fleuve Mississippi, désignés par les Nos 13 et 14 [illegible] W. J. McCulloch, voyer [illegible] comme suit, à savoir—

Le morceau No 13 contient à peu près 1,200 arpents de terre et d'une forme irrégulière, et est borné au nord et à l'ouest par les terres maintenant ou anciennement appartenant à Millaudon, à l'est par les morceaux Nos 12 et 14 et au sud par le bayou Ouacha dans le morceau No 14.

Le morceau No 14 contient à peu près 650 arpents de terre et est d'une forme régulière et est borné au sud par les terres maintenant la propriété de J. B. de Gruy à l'ouest par la propriété de A. Millaudon, au nord par la ligne parallèle avec la limite sud et à l'est par le Bayou Ouacha ou Barataria.

7° Un certain morceau de terre dans la paroisse Jefferson, en cet Etat dans le district de la Grand Ile, désigné comme [illegible] (11) à pente sur le golfe du Mexique à la baie [illegible] borné au nord ouest par les terres de Jotham Potter et au bas par les terres de la succession de C. Derbigny.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant et le reste à un et deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent et toutes les clauses usuelles de garantie. Un pour cent comptant sera requis sur les lieux et les acquéreurs assumeront les taxes de 1890 en outre de leur enchère.

Actes de vente pardevant Fred Adolph, notaire aux frais des acquéreurs.
29 juin—29—6 13 20 27—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage à double corps de logis recouvert en ardoises.

Nos 101 et 103 rue Cypress, entre les rues Clara et Willow

Succession de Mme Mary D. Bradley, décédée.

A l'encan, Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 19 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 16 juin 1890, dossier No 29 313, pour le compte de la succession de Mme Mary D. Bradley, décédée, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par le Florida Landing ou Julia, les rues Cypress, Clara et Willow désigné par la lettre "C", lequel lot mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Cypress sur une profondeur de 62 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, avec l'usage perpétuel d'une allée de chaque côté de 3 pieds de largeur, s'ouvrant rue Cypress, d'après un plan à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à double corps de logis recouvert en ardoises, connu comme les Nos 101 et 103 rue Cypress avec deux chambres [illegible], cuisine, etc., et rapportant $14 par mois en bon état.

Termes—Comptant en passant les titres, 10 pour cent payé comptant sur les lieux. L'acquéreur assumera les taxes de 1890 en sus de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James Simon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 juin—18 23 28—juillet 5 12 19